

Treize

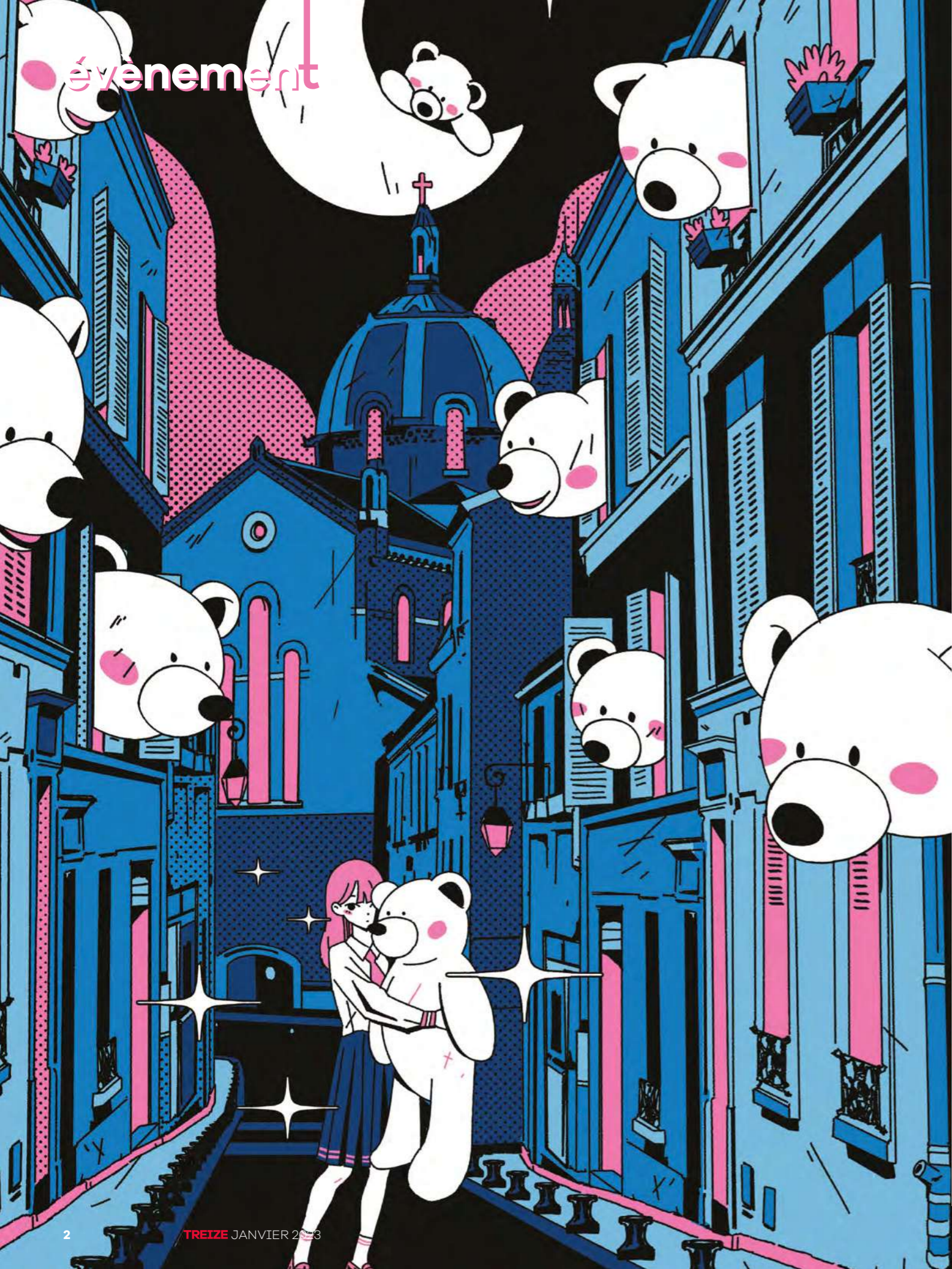
Le magazine
de la Mairie du 13^e

JANVIER 2023 | N°70

UN AMBITIEUX PROGRAMME de rénovations thermiques dans le 13^e !



LA BRICOTHÈQUE de
la Régie de quartiers Tela 13
est désormais ouverte !



événement



Jérôme Coumet, Maire du 13^e
& l'équipe municipale
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année

2023



LA NOUVELLE ASSURANCE HABITATION PARISIENNE

« J'ai entendu dire que la Ville de Paris allait lancer une assurance habitation pour les revenus modestes. Pourriez-vous m'en dire plus ? »

Sophie Jenna, habitante du 13^e

Lancement de l'Assurance Habitation Parisienne pour les locataires aux revenus modestes et de la classe moyenne le 9 janvier 2023.

Pour agir en faveur de votre pouvoir d'achat et pour vous protéger au mieux, la Ville de Paris a souhaité qu'une Assurance Habitation Parisienne vous soit proposée !

Parce que ne pas assurer ou mal assurer son logement, c'est prendre le risque de conséquences financières importantes, voire de perdre son logement.

L'Assurance Habitation Parisienne, qui sera lancée dès janvier, est une assurance multirisques habitation pour les locataires du parc social et du parc privé aux revenus modestes et de la classe moyenne (accès sous condition de ressources) en collaboration avec l'assureur VYV CONSEIL.

Cette proposition d'assurance faite aux locataires est le fruit d'un appel à manifestation d'intérêt publié en février 2022 au sein duquel la Ville de Paris exposait ses attentes concernant la mise en place d'une assurance multirisques habitation à destination des locataires aux faibles revenus du parc privé et social.

LES PRINCIPAUX AVANTAGES DE L'ASSURANCE HABITATION PARISIENNE :

- Pas de critères d'exclusion pour les assurés comme cela est parfois le cas chez d'autres assureurs (par exemple liés au nombre de sinistres antérieurs)
- Des modalités de souscription rapides et simplifiées (par voie numérique, en agence ou par téléphone)
- Aucun frais de souscription (pas de frais de dossier, de quittancement, etc.)
- Un tarif unique par typologie de logement et sur tout Paris
- Aucun taux de sinistralité par arrondissement appliqué dans le calcul du tarif
- Une franchise unique à 120 € (le reste à payer en cas de sinistre)
- Un remboursement à valeur à neuf pour le mobilier de moins de 5 ans, pour les biens multimédias à moins de 2 ans

La Ville de Paris a ainsi négocié avec le groupement assureur lauréat VYV CONSEIL et WAKAM des tarifs préférentiels et des garanties particulièrement avantageuses en plus d'un service client de qualité.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur : <https://www.paris.fr/pages/une-assurance-habitation-parisienne-pour-les-locataires-aux-revenus-modestes-et-de-classe-moyenne-21453>

INSCRIVEZ-VOUS
à la lettre d'information
par mail pour recevoir
les informations
essentiels du 13^e

Treize

Gardons le contact !
Restez informés

Suivez la Mairie du 13^e
sur les réseaux sociaux

f Paris Treize
t @mairiedu13
i mairie13paris

Treize

La lettre d'information
de la Mairie du 13^e,
Abonnez-vous en ligne sur :
mairie13.paris.fr



Pour vous abonner
en un clic,
scannez moi !

**ENVOYEZ-NOUS
VOS COMMENTAIRES,
REACTIONS OU
QUESTIONS A
lecteurstreize@paris.fr**

TRÈS BELLE ANNÉE 2023 !

Je veux tout d'abord vous souhaiter mes vœux les plus chaleureux à l'occasion de cette nouvelle année !

Et, je suis très heureux que nous puissions en 2023, comme nous en avions l'habitude avant la crise sanitaire, organiser à nouveau la cérémonie des vœux aux habitantes et habitants du 13^e. Je peux d'ailleurs vous annoncer qu'elle aura lieu le **mardi 17 janvier à 19h** dans la salle des fêtes de la Mairie.

Ce numéro du journal est notamment consacré aux nombreuses opérations de réhabilitation des logements dans le parc social qui trouve, dans cette période de crise énergétique et climatique, une résonance toute particulière.

Depuis déjà plusieurs années dans le 13^e, nous avons initié avec la Ville de Paris et les différents bailleurs sociaux de grosses opérations de travaux pour améliorer les performances énergétiques des logements, assurer plus de confort aux locataires et maîtriser les coûts en matière d'énergie.

Comme vous pourrez le découvrir, nous avons aussi engagé de grosses rénovations dans des équipements de la Ville : crèches, écoles, centres Paris Anim' ou encore la piscine Dunois qui rouvrira au premier trimestre 2023 après de gros travaux qui vont permettre de réduire de plus d'un tiers ses consommations d'eau et d'énergie.

Je souhaitais aussi que ce numéro présente le nouveau dispositif « Eco-rénovons + » qui s'adresse tout particulièrement aux copropriétés et se propose de les accompagner et les aider pour entreprendre des travaux d'amélioration thermique de leurs bâtiments et logements.

Vous découvrirez également les futurs événements qui seront organisés du 22 janvier au 5 février pour célébrer le Nouvel an lunaire au rang desquels le Grand défilé que nous aurons le bonheur de retrouver après trois ans d'absence pour fêter dignement l'année du lapin et du chat !

Avec tous mes meilleurs vœux !

— Jérôme Coumet
Maire du 13^e arrondissement de Paris



@jerome_coumet
jerome_coumet
Jérôme Coumet



La bricothèque de la Régie de quartiers Tela 13 est désormais ouverte !



C'est dans une ambiance conviviale et festive dont la *régie de quartiers Tela 13* a le secret que les habitantes et habitants du 13^e ont pu découvrir ce très beau projet, lors du pot d'ouverture de la bricothèque le 25 octobre dernier.

Installé dans la pagode de *Tela 13* sur la dalle des Olympiades, ce projet, lauréat du Budget participatif 2017, est un nouvel espace pour toutes celles et tous ceux qui souhaiteraient se lancer dans des travaux ou plus modestement dans le bricolage.

Ouvert à tous les habitants du 13^e, il vous suffira de devenir adhérente ou adhérent de la bricothèque pour pouvoir emprunter des outils et venir bricoler mais aussi participer à des ateliers de bricolage ou de réparation d'objets. Le coût de l'adhésion pour l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre est de 5 euros et ensuite l'emprunt d'outils et la participation aux ateliers sont gratuits. Pour pouvoir adhérer, il suffit d'avoir 18 ans ou plus et d'habiter le 13^e.

Sur le site de la Régie de quartiers *Tela 13*, vous pourrez consulter l'ensemble du catalogue des outils que vous pourrez emprunter. Les emprunts sont de 10 outils dont 2 machines-outils électriques en simultanément et pour une durée maximum de 7 jours.

La bricothèque est ouverte le jeudi et le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 10h30 à 13h et de 14h à 18h.

L'équipe de la bricothèque souhaite développer ses ateliers et lance donc un appel à toutes celles et tous ceux d'entre vous qui souhaiteraient transmettre leur savoir-faire et animer des ateliers pour montrer les bons gestes et les bonnes astuces en matière de bricolage.

La bricothèque peut aussi récupérer des outils en bon état dont certaines et certains d'entre vous souhaiteraient se séparer.

Et si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à passer les voir ou à leur écrire à l'adresse mail : brico@tela13.org ou à les appeler au 01 45 83 92 03.



Un nouvel espace pour les familles monoparentales !

Lauréate du budget participatif 2019, l'association *Moi et Mes Enfants* a ouvert en octobre un tiers-lieu, boulevard Vincent Auriol, à destination des familles monoparentales pour améliorer leur quotidien.

À Paris, une famille sur quatre est monoparentale. Face à cette proportion, qui ne cesse d'augmenter, le 13^e se dote d'un nouvel espace accessible à tous, géré par l'association *Moi et Mes Enfants*.

« Pour des enfants heureux, il faut des parents bien dans leurs baskets ! » cela pourrait être le credo de ce lieu qui doit beaucoup à sa présidente et fondatrice de l'association. Son parcours personnel de « maman solo » lui a permis de penser et développer des services précieux, à destination des familles monoparentales, dont les besoins spécifiques sont malheureusement encore trop peu pris en compte.

Alors, pour répondre aux nombreuses problématiques auxquelles se heurtent ces familles, l'association *Moi et Mes enfants* propose un programme d'actions ambitieux articulé en trois axes.

« OSEZ L'HARMONIE »

La première clé du bien-être réside d'abord dans l'estime de soi. L'association propose du coaching personnalisé, mais aussi des ateliers d'ostéopathie, de socio-esthétique ou encore de yoga. « Nous avons voulu que dans un esprit bienveillant et sans préjugé, chacun puisse ainsi se détendre et partager ses expériences » ajoute Olivia Barreau.

« OSEZ SE DÉPASSER »

Dans un espace de co-working spacieux et lumineux, des programmes tels que « Brisons le plafond des mères » sont mis en place pour améliorer l'équilibre des temps de vie (familial, professionnel, social...) et regagner du pouvoir d'agir.

« OSEZ FÉDÉRER »

Destiné au milieu de l'entrepreneuriat, ce programme se compose d'ateliers de « team building » et de sessions d'accompagnement des salariés/travailleurs sur leur temps de travail. Des espaces destinés aux enfants de tout âge ont également été pensés avec un accueil en continu et des activités proposées sur les temps périscolaires, « Cela permet aux parents de participer sereinement aux ateliers qui leur sont réservés » précise Olivia Barreau.

Comme le souligne Johanne Kouassi, Conseillère de Paris déléguée à la petite enfance et aux familles : « lorsque l'on est parents de jeunes enfants, le temps consacré à son propre bien-être ou à des réflexions sur son parcours professionnel passe très souvent au second plan, voire finit par disparaître, tout simplement. Cela est vrai pour tous les parents mais encore plus pour les familles monoparentales. Je me réjouis de l'ouverture de ce lieu qui permettra aux parents de s'accorder un

moment à eux, tout en confiant leur enfant en toute sécurité ».

Signe de l'attachement porté à ce nouvel espace, de nombreux partenaires et financeurs étaient présents lors de son inauguration le 8 novembre dernier en présence de Jérôme Coumet, Maire du 13^e, Jean-Christophe Combe, Ministre des Solidarités, Anouch Toranian et Pierre Rabadan, Adjoint à la Maire de Paris et cerise sur gâteau, Olivia Ruiz a offert un concert acoustique de son répertoire qui a réjoui grands et petits.

LE TIERS-LIEU

84 boulevard Vincent Auriol
Du mardi au vendredi de 8h30 à 16h30
(avec restauration de 12h30 à 14h30)
Le samedi de 15h à 19h
Le dimanche de 12h à 16h
COURRIEL : hello@moi-et-mes-enfants.com
INSTAGRAM : [moi_et_mes_enfants](https://www.instagram.com/moi_et_mes_enfants)
FACEBOOK : [Moi Et Mes Enfants](https://www.facebook.com/MoiEtMesEnfants)

PLAN CLIMAT : LE 13^e PRÉPARE L'AVENIR !

Grandes opérations de rénovations dans l'arrondissement

Dans le 13^e nous n'avons pas attendu la crise énergétique et climatique pour initier de grandes opérations de rénovation.

Si chaque opération prend du temps de conception, de recherche de financements et enfin de réalisation des travaux, il n'en demeure pas moins que nous avançons à grands pas et toujours dans l'intérêt des locataires.

Dans le cadre du Plan Climat, nous continuons à préparer l'avenir en isolant les logements sociaux pour faire diminuer les factures de chauffage et améliorer le confort, y compris en été.

Ainsi, dans le 13^e près de 7000 logements ont déjà été rénovés et plus de 5480 nouveaux logements, répartis sur 54 sites, bénéficieront à leur tour de rénovations ambitieuses. C'est acté et financé.

Pour ce qui concerne les logements privés, là aussi le 13^e a de l'avance. Nous avons été porteur de la première opération d'accompagnement de rénovation de copropriétés avec le dispositif OPATB (Opération programmée d'amélioration thermique du bâtiment) il y a près de 15 ans.

Aussi, dans le dossier découverte de ce numéro vous découvrirez le nouveau dispositif « Éco-rénovons Paris + » qui accompagne et aide financièrement les copropriétés à diagnostiquer et entreprendre des travaux d'amélioration thermique des parties communes et privées.

Quels sont les enjeux d'une réhabilitation pour un bailleur social ?

3F, le bailleur s'est prêté au jeu de l'interview

Selon Damien Caneval, Chef de projet Patrimoine chez Immobilière 3F, tout l'enjeu d'une réhabilitation de logements sociaux tient en la satisfaction des locataires. « *Tout le projet doit être tourné en direction des locataires, parce que ce sont eux qui vivent les espaces* ». Pour commencer, le bailleur social s'attache à identifier avec précision les problématiques à résoudre pour améliorer le confort de ses locataires. Un diagnostic préalable pour mettre en place des réponses cohérentes et pérennes ! « *Savoir expliquer aux habitants nos préconisations et gagner leur adhésion est une étape décisive car la plupart des travaux se jouent en présence des locataires* » ajoute Damien Caneval. Un contrat de confiance en somme !

Quels sont les bénéfices que vous avez constatés sur votre logement et votre résidence après les travaux ?

Présidente de l'amicale des locataires du 6-8 rue Jenner, Claude Dupuis

Elle attendait cette réhabilitation depuis longtemps et elle n'est pas déçue : « *la façade est superbe, c'est une véritable transformation !* ». Dans le logement qu'elle occupe, la pièce d'eau, la cuisine et la peinture ont été refaites. Les anciennes menuiseries ont été remplacées par des fenêtres en aluminium et assorties de persiennes. Selon Claude, « *l'appartement est beaucoup plus agréable à vivre malgré une petite perte d'espace* ». L'isolation thermique est également à la hauteur de ses espérances. « *J'ai même été obligée d'arrêter mes radiateurs* ». Seul petit bémol, le manque d'ergonomie de la nouvelle porte d'entrée. Mais Claude est déjà sur le coup !



6-8 rue Jenner



La rénovation thermique réussie du « 6-8 rue Jenner »

Terminés en juillet dernier, les travaux de réhabilitation du « 6-8 rue Jenner » satisfont pleinement leurs locataires. Engagée en concertation avec les habitants, cette rénovation thermique avait pour but de transformer le bâtiment énergivore de 28 logements en le faisant passer d'une étiquette « D » à « B ». 3F, le bailleur social a ainsi investi 1,8 millions d'euros dans le cadre du Plan Climat de la Ville de Paris pour atteindre cet objectif vertueux. Isolation de la façade par l'extérieur, changement des fenêtres pour des modèles performants (y compris en

terme d'acoustique), isolation de la toiture, végétalisation en vue d'un meilleur confort thermique estival, remplacement des VMC : autant d'interventions qui ont permis concrètement la réduction de moitié de la consommation d'énergie primaire. À noter que le bâtiment était déjà raccordé au réseau de chauffage urbain qui utilise la chaleur de la combustion des déchets. Résultat ? Les locataires ont ressenti un changement immédiat à l'issue de la première période de chauffe. L'hiver peut bien attendre...

Retour sur les travaux de réhabilitation du « 93 Jeanne d'Arc »

Créée en 1923 pour remédier à la pénurie de logements, la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP) gère aujourd'hui plus de 64 000 appartements. Fidèle à sa mission de construction, de réhabilitation et de gestion de logements sociaux, la RIVP s'est engagée en faveur du Plan Climat de la Ville de Paris dans la rénovation thermique du « 93 Jeanne d'Arc ». Les travaux de réhabilitation se sont étalés sur onze mois pour un budget global de 8,3 millions d'euros. Construits au début des années 60, les 208 logements concernés étaient très énergivores et nécessitaient des améliorations rendues indispen-

sables pour le confort des locataires. L'enveloppe du bâti a ainsi bénéficié d'une isolation par l'extérieur avec le remplacement de l'intégralité des menuiseries. La RIVP a également fait le choix de poser des volets pliants-couissants sur la façade côté rue et des volets roulants sur la façade côté jardin. À l'intérieur des logements, les sanitaires et l'installation électrique ont été refaits à neuf. Ces améliorations du confort thermique induisent une baisse des charges énergétiques, le tout sans impact sur les loyers.



93 Jeanne d'Arc



159 Château des Rentiers



Chevaleret-Oudiné

Coup de neuf au 159 Château des Rentiers !

En cours de réalisation, la rénovation thermique du « 159 Château des Rentiers » dans le cadre du Plan Climat de la Ville de Paris devrait être livrée début 2024. Héritier des années folles, cet ensemble de bâtiments de 285 logements témoigne d'une certaine qualité patrimoniale avec ses façades en briques rouges. Paris Habitat a donc opté pour une isolation thermique par l'intérieur avec pour objectif de faire passer le bâti d'une étiquette « E » à « C ». Depuis le remplacement des fenêtres en bois jusqu'au choix de matériaux isolants bio-sourcés, en passant par le réemploi des anciens

parquets, l'intégralité du chantier est placé sous le signe de l'éco-responsabilité. Près d'un siècle après leur construction, les logements nécessitaient également d'être reconfigurés et adaptés aux normes et aux usages d'aujourd'hui. Les pièces d'eau ont été refaites à neuf et l'acoustique a été améliorée. Côté extérieur, de nouveaux espaces de services pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, le tri sélectif ou encore le stockage des vélos sont mis à la disposition des locataires. Coût total de l'opération : 25,5 millions d'euros.

Groupe immobilier Chevaleret-Oudiné : en route vers la sobriété énergétique !

Soucieux de s'adapter aux conséquences du réchauffement climatique, le bailleur social Elogie-Siem s'inscrit dans le Plan Climat de la Ville de Paris avec son propre Plan Climat à l'horizon 2020 - 2030 - 2050. C'est dans ce cadre qu'il a entrepris la réhabilitation des 160 logements du groupe immobilier « Chevaleret-Oudiné ». Pendant 28 mois, Elogie-Siem a travaillé à l'amélioration de la performance énergétique de l'enveloppe. Les façades ont été isolées, les menuiseries extérieures remplacées et l'étanchéité de la toiture

refaite. Le bailleur social est également intervenu pour perfectionner les systèmes énergétiques existants. « Chevaleret-Oudiné » bénéficie désormais d'une sous-station CPCU pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. L'ensemble immobilier s'est également doté de panneaux solaires thermiques. À travers l'amélioration de la performance énergétique, Elogie-Siem réaffirme sa volonté de maîtriser les coûts de logement pour ses locataires et d'agir pour leur pouvoir d'achat avec la baisse des charges locatives.

Comment limiter l'impact de gros travaux en site occupé ?

Éléments de réponse avec Paris Habitat

Réaliser des travaux en site occupé n'est jamais chose aisée. À ce titre, la réhabilitation du « 159 Château des Rentiers » était un challenge car l'isolation par l'intérieur impliquait d'intervenir dans des logements vides. Hélène Schwoerer, Directrice Générale adjointe Maîtrise d'ouvrage nous explique comment Paris Habitat a relevé le défi. « *Nous avons commencé par créer de la vacance en accordant favorablement aux demandes de mutation et aux demandes de logements de plus grande superficie* ». Les 4 cages ainsi libérées ont été intégralement remises à neuf. Les familles en attente de logements définitifs y ont été relogées au sein des 55 appartements relais. Toutes les personnes en télétravail ou les assistantes maternelles ont également pu bénéficier de logements de courtoisie en journée.

Qu'est-ce que votre bailleur a mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux dans votre vie quotidienne ?

Dominique Duchenne Crétier, habitante du 159 Château des Rentiers

Dominique Duchenne Crétier, habitante du « 159 Château des Rentiers » depuis plus de 25 ans, a accepté de répondre sans détour à nos questions. « *Un déménagement c'est déroutant, même si c'est plutôt bien géré. Il y a toujours des ratés malheureusement, certains déménageurs sont moins consciencieux que d'autres* ». Pendant sept mois, Dominique a été relogée dans un appartement légèrement plus petit dans le hall voisin. Son bailleur social, Paris Habitat, a pris en charge l'intégralité de son déménagement dans les deux sens. « *Et comme notre logement relais avait une superficie moindre, on nous a même prêté un garde-meuble pendant toute la durée des travaux* ». Si les voisins plus âgés ont quant à eux bénéficié d'une assistance pour emballer leurs cartons, Dominique regrette qu'ils n'aient pas plus été aidés à leur retour chez eux, « *Déballer des cartons ce n'est pas une sinécure. Et pour être parfaitement honnête quelques défauts sont apparus dans certains appartements, ils sont d'ailleurs en train d'être réparés chez moi !* »



Le 13^e rénove aussi ses équipements publics : l'exemple de la piscine Dunois

Construite dans les années 70, la piscine Dunois avait bien besoin d'une rénovation ambitieuse mais le chantier subit les pénuries du moment.



DES RETARDS IMPORTANTS
Si le gymnase a pu rouvrir, ce n'est pas le cas de la piscine. Comme nombre de chantiers, d'importantes ruptures d'approvisionnement ont retardé la livraison du chantier, d'abord jusqu'à la fin de l'année et dorénavant jusqu'à mars. Cette situation est évidemment très pénalisante pour les usagers comme pour les scolaires et les services techniques sont mobilisés pour permettre une réouverture au plus vite.



Avec cinq autres bassins de la Capitale, ce complexe sportif a été sélectionné pour intégrer, dans le cadre du Plan Nager à Paris qui a pour vocation d'améliorer la performance énergétique, de réduire les consommations en eau et d'améliorer la qualité de service des piscines municipales. Retour sur ce programme de travaux innovant qui permettra la réduction de 33% des consommations d'eau et de 35% des consommations énergétiques !

PREMIER DÉFI : LE TRAITEMENT DE L'EAU

En dehors des vidanges, une des principales source de consommation d'eau est celle du renouvellement quotidien et obligatoire de l'eau du bassin. Pour valoriser cette action a priori source de perte, la piscine Dunois s'est dotée d'un échangeur capable de récupérer les calories avant envoi à l'égout. Cet apport d'énergie est ensuite utilisé pour réchauffer l'eau neuve du réseau parisien avant qu'elle ne soit réinjectée dans le bassin.

Mais la solution la plus innovante tient sans doute dans la filtration. Étape incontournable, le rinçage hebdomadaire des anciens filtres étaient source de consommation en eau importante. Avec la nouvelle technologie mise en œuvre

(perlite) les filtres s'auto-nettoient automatiquement. Résultat ? Une filtration beaucoup plus fine avec à la clé, une réduction significative de la consommation en eau et surtout une meilleure qualité de l'eau !

QUID DU TRAITEMENT DE L'AIR ?

Au rang des équipements publics municipaux les plus énergivores, les piscines tiennent le haut du pavé. En effet, le renouvellement de l'air de la halle bassin est assuré par des centrales qui maîtrisent à la fois la température ambiante et le taux d'humidité. Pour améliorer ses performances, des centrales de traitement de l'air intelligentes ont été installées à la piscine Dunois.

De la même manière que pour le traitement de l'eau, la chaleur de l'air sortant est prélevée pour être restituée à l'air entrant et ceci de manière optimisée en fonction de l'occupation du site. Cet échange de calories permet de réchauffer l'air neuf. Et si l'air provenant de l'extérieur est déjà suffisamment chaud, la centrale réattribue les calories dont elle dispose au préchauffage de l'eau. Rien ne se perd, tout se transforme !



Rue du Tage

Tout savoir sur le dispositif « Éco-Rénovons Paris+ » pour les copropriétés

Si la Ville de Paris intervient plus directement pour la rénovation des logements sociaux, des dispositifs s'adressent aussi aux copropriétés.



Cap S

Après avoir accompagné les bailleurs sociaux dans la réhabilitation de leur parc immobilier, la Ville de Paris entend bien guider les copropriétaires sur la voie de la rénovation énergétique de leurs logements. Le dispositif « Éco-Rénovons Paris+ » se donne pour objectif de rénover 22 500 logements d'ici 2026 !

POUR QUI ?

Porté par la Ville de Paris, le dispositif « Éco-Rénovons Paris+ » s'adresse à tous les copropriétaires d'habitat privé parisien, sans conditions de ressources, qui envisagent un projet de rénovation énergétique à l'échelle

de leur immeuble. Peu importe la date de construction de la copropriété ou encore son style architectural. Pour être éligible au dispositif, il suffit de s'engager dans un projet d'amélioration de la performance énergétique de sa copropriété. À ce titre, toutes les copropriétés du 13^e sont potentiellement concernées.

POUR QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

Le dispositif « Éco-Rénovons Paris+ » permet aux copropriétaires de réaliser des travaux de rénovation énergétique et d'adaptation au changement climatique dans leur immeuble. Ainsi, tous les projets de rénovation destinés

à réaliser des économies d'énergie peuvent être pris en charge par le dispositif. Végétalisation des immeubles, pose de stores bannes, remplacement des menuiseries, amélioration du système de ventilation, isolation thermique de la toiture ou des façades, changement du mode de chauffage, autant d'exemples de travaux pouvant être retenus.

Et en pratique, comment faire ?

Vous êtes un copropriétaire intéressé par le dispositif « Éco-Rénovons Paris+ » ? Inscrivez-vous sur le site internet Coachcopro.com. Cette plateforme a pour but de vous aider à initier les démarches de rénovation dans votre copropriété. Dès la première prise de contact, un conseiller dédié vous sera attribué. Il vous accompagnera gratuitement tout au long de votre projet de rénovation thermique. Il vous aidera à obtenir votre diagnostic technique global, également gratuit, qui dressera le bilan énergétique de votre copropriété et déterminera le scénario de travaux adéquat pour votre immeuble. Il vous assistera également pour voter le projet en assemblée générale, pour demander votre autorisation d'urbanisme et pour faire réaliser les travaux.

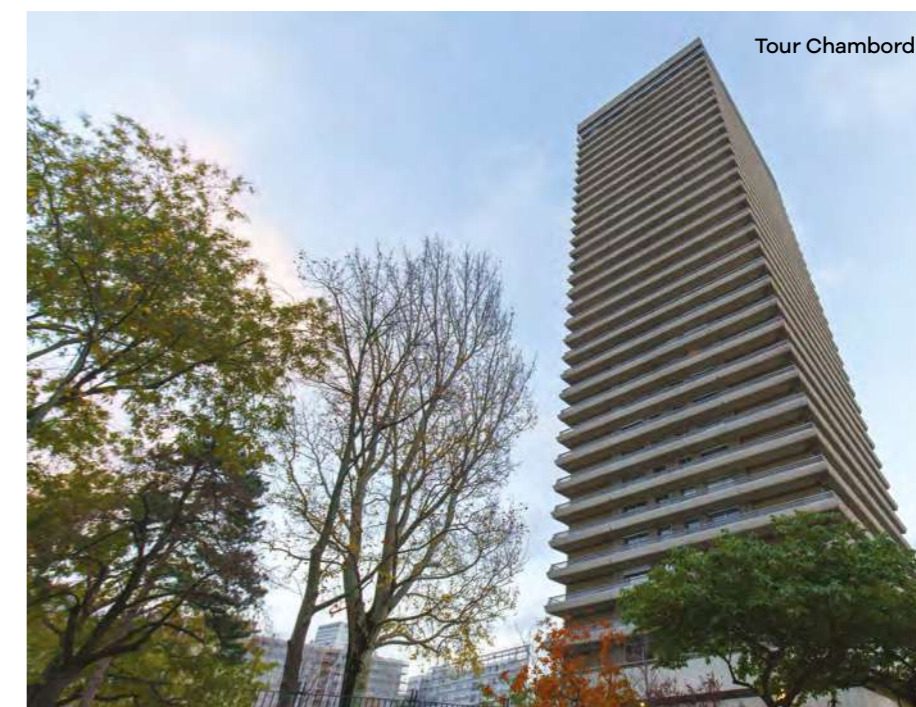
AVEC QUELLES AIDES ?

Le dispositif « Éco-Rénovons Paris+ » met à votre disposition tout un panel d'aides financières. Une fois encore, c'est votre conseiller qui va élaborer votre plan de financement personnel, copropriétaire par copropriétaire, en mobilisant l'ensemble des aides existantes (Métropole, Anah, CEE, Ville de Paris, prêts à taux zéro, exonérations fiscales...). La réalisation du diagnostic technique global est financée à

hauteur de 5000 euros pour la copropriété. La Ville de Paris attribue des subventions pour réaliser les travaux de rénovation énergétique en fonction du gain énergétique escompté. Les travaux d'amélioration environnementale tels que la gestion des déchets, l'emploi d'énergies renouvelables ou l'utilisation de matériaux bio-sourcés sont soutenus quant à eux par le biais de primes. Enfin, des aides individuelles peuvent être attribuées aux copropriétaires aux revenus les plus modestes.

Lancement
« Eco-rénovons Paris+ »
dans le 13^e

• RÉUNION PUBLIQUE
À LA MAIRIE DU 13^e
JEUDI 19 JANVIER 2023
À 19H



Tour Chambord



Les festivités du Nouvel An Lunaire sont de retour !

Après plusieurs années où la crise sanitaire nous a empêché de donner l'ampleur habituelle à cette fête traditionnelle, nous allons enfin pouvoir la célébrer avec joie et panache.

Tout au long des festivités qui se dérouleront du dimanche 22 janvier, jour du Nouvel an, et qui se termineront dimanche 5 février, le jour de la Fête des lanternes, des événements culturels et festifs vous seront proposés dans le 13^e : expositions, concerts, spectacles, karaoké, ateliers, tables rondes, projections-débats et bien d'autres surprises encore. Cette année, nous fêterons l'année du lapin et pour les vietnamiens l'année du chat. Devenue la plus importante fête traditionnelle, le nouvel an lunaire célèbre la fin de l'hiver et l'arrivée du printemps. L'année qui se termine est assimilée à un monstre qui re-

fuse de s'éloigner et finit par laisser la place, au lever du jour, à un animal flamboyant. Et bien évidemment, nous vous donnons rendez-vous pour le « Grand défilé du Nouvel an lunaire », l'un des plus grands de la Capitale, qui se déroulera le dimanche 29 janvier dans le 13^e.

Vous pourrez retrouver l'ensemble du programme sur le site de la Mairie du 13^e, ses réseaux sociaux et au travers de sa lettre d'information en vous abonnant.



« Le 13^e art redessine la carte des théâtres parisiens »

Olivier Peyronnaud, Directeur du 13^e art

Ouvrir une salle de spectacles en plein Covid ? Même pas peur ! Depuis novembre 2021, le nouveau théâtre de la place d'Italie connaît à la fois un succès public et critique. Et ce n'est pas fini !

« Entre les crises sanitaire et économique, notre première année s'est étonnement bien passée, explique d'emblée Olivier Peyronnaud, Directeur du 13^e art. Nous avons connu une ouverture éclatante avec Pixel. Cette pièce du chorégraphe Mourad Merzouki a marqué les esprits et attiré plus de 32 000 spectateurs. C'est colossal pour de la danse contemporaine. Stories, une comédie musicale dans l'esprit de Bob Fosse, a aussi été un beau succès avec 60 dates, contre 20 prévues initialement. Ce spectacle joué jusqu'au 5 février vient de remporter trois Trophées de la comédie musicale. Dans cet esprit, nous avons accueilli Lawrence d'Arabie, nommé deux fois aux Molière. Ce succès à la fois public et critique nous a confortés dans notre approche pluridisciplinaire et ouverte à tous les spectateurs, au moment de préparer la saison actuelle. »

TOUT MARCEL PROUST EN 1H30

En point d'orgue des semaines à venir, Le 13^e art propose notamment Marcel, sa toute première production avec Françoise Fabian et Oxmo Puccino, du 26 janvier au 23 avril. « Pour cet hommage à Proust, le metteur en

scène Jérémie Lippmann a travaillé avec un spécialiste de l'écrivain, afin de tirer la substantifique moelle de son œuvre, évoque Olivier Peyronnaud. Visuel et sonore, ce spectacle immersif lance le pari osé d'embrasser « tout Proust » en 1 h 30 (sourire). » Le théâtre accueillera aussi Sherlock Holmes, L'Aventure musicale, du 18 février au 4 mars. À partir du 11 avril, suivra La Chienne des Baskerville par les créateurs des Faux British, à l'affiche dans la Capitale depuis huit ans.

« Le 13^e art a redessiné la carte des théâtres parisiens, note Olivier Peyronnaud. Dans le métier, certains craignaient qu'on ne soit un peu excentré, par rapport aux Grands Boulevards. Mais en découvrant le lieu – qui permet aussi bien d'accueillir un one-man-show qu'un ballet, ils éprouvent un effet waouh. Côté public, nous avons été particulièrement émus d'accueillir de nombreux habitants de l'arrondissement. Pour certains, la réouverture de la salle était une attente forte. D'ailleurs, notre future carte d'adhésion proposera des tarifs préférentiels pour les spectateurs du 13^e. »



POUR PLUS D'INFORMATIONS
<https://le13emeart.com>

La statue du Docteur Philippe Pinel (1745 – 1826), œuvre du sculpteur Ludovic Durand, était initialement installée, sous le viaduc de la partie aérienne de la ligne 5 du métro, à l'entrée historique de l'Hôpital de la Salpêtrière.

PHILIPPE PINEL rejoint sa place

Le Conseil de quartier avait demandé, il y a bien des années, la possibilité de l'installer place Pinel, sur le site dénommé en hommage à cet ancien médecin chef de l'hospice de la Salpêtrière, reconnu pour avoir été à l'initiative d'un traitement plus humain des aliénés.

À l'époque, il n'avait pas été possible de déplacer la statue parce qu'elle n'était pas en suffisamment bon état.

Mais à l'occasion des travaux qui ont été engagés pour installer le grand bassin de stockage des eaux pluviales, le bronze du Docteur Philippe Pinel a été déposé pour être entièrement restauré par le service de la Conservation des œuvres d'art de la Direction des Affaires Culturelles de la Ville.

Et cette remise en état va donc permettre d'installer la statue sur la place Pinel dans les prochains mois. Des travaux préparatoires ont commencé au centre de la place et reprendront début 2023. L'œuvre bénéficiera d'une mise en lumière à sobre consommation énergétique et cela redonnera un lustre particulier à cette jolie place de quartier.

Par le passé, la Ville de Paris avait déjà rendu hommage au docteur en médecine, en 1857, en donnant son nom à l'ex-rue de l'Hôpital Général puis en 1867 à l'ancienne place de la Barrière d'Ivry également appelée place des Deux-Moulins et aujourd'hui place Philippe Pinel.

Comme l'écrivit avec malice un journaliste du *Figaro* à l'occasion de l'inauguration : « *Nous sommes habitués à voir presque chaque jour monter sur socle un tas de messieurs peu faits pour être coulés en bronze ou sculptés en marbre, aussi*

éprouvons nous quelques satisfactions chaque fois qu'il nous est permis de saluer au passage, de temps à autre, une figure sympathique comme celle du célèbre aliéniste »¹.

Son petit-fils, Honoré Pinel, décrit pour les lecteurs du *Journal des Débats* la statue en ces mots : « *le médecin [est] debout et réfléchi, tenant de sa main droite les fers brisés d'une jeune aliénée agenouillée à ses pieds* ». Et de poursuivre : « *La pauvre folle ramasse quelques fleurs qu'elle semble vouloir offrir à son libérateur* »².

Comme en réponse au *Figaro*, le quotidien radical *La Lanterne* souligna que l'inauguration de la statue de Philippe Pinel comptait parmi les « *cérémonies en l'honneur d'hommes qui ont tous mérité de bien mériter de l'humanité* ». Et de poser cette question : « *N'y a-t-il pas des médecins qui font un usage monstrueux de la camisole de force et des entraves ?* ». Et de conclure : « *la statue de Pinel se dresse devant ces médecins comme un remord. C'est l'utilité de ces statues* »³.

1. *Le Figaro*, 12 juillet 1885

2. *Le Journal des Débats*, 15 juillet 1885

3. *La Lanterne*, 16 juillet 1885





UN MIDI AU MOULIN

« Un Midi au Moulin » : Un vent de saveurs souffle sur le 13^e !

C'est suite à une reconversion que Nathalie Ganas ouvre en juillet « Un Midi au Moulin », restaurant végétarien situé rue du Moulin des Près, pour vous proposer une cuisine de saison, aux saveurs innovantes, sur un principe de restauration rapide de qualité. Habitante du 13^e, c'est un heureux hasard qui l'amène à cette adresse: « *J'ai toujours voulu être dans cette arrondissement, j'aime cette ambiance village de la Butte-aux-Cailles* ».

À chaque plat sa couleur !

Les plats sont faits maison et quand on l'écoute, Nathalie sait nous mettre en appétit ! Accompagnée aux fourneaux par sa chef Fabienne Gaboriau, leur créativité nous ravit : blanquette de légumes, gnocchis sauce à la sauge, légumes rôtis sauce verte aux herbes fraîches, soupe potimarron maïs curcuma... « *Il y a un vrai travail de saveurs et de couleurs, comme dans le restaurant où la décoration est chaleureuse et colorée* ». Les desserts ne sont pas en reste avec les verrines au granola maison. « *J'aime travailler sur les matières et mélanger le fondant et le croustillant* », ajoute Nathalie. L'éthique est au cœur des valeurs de Nathalie Ganas, en privilégiant les fournisseurs français : « *Nos sodas sont produits dans l'Est de la France, la bière en Île-de-France. Le café provient d'un torréfacteur des Yvelines* ».

Avec des prix plus qu'attractifs - 8,50€ pour le plat du jour et formule à 12,50€ avec le dessert - laissez-vous porter par les vents jusqu'au Moulin, mais uniquement le midi !

Du lundi au vendredi, sur place ou à emporter. Un Midi au Moulin – 14, rue du Moulin des Près



AUPA CAMINITO

« Aupa Caminito », le burger dans tous ses états !

Tablees conviviales façon cantine et nouvelle carte à l'appui, c'est fraîchement redécouvert que l'Aupa Caminito a rouvert en novembre, après six mois de travaux. Si vous ne connaissez pas encore les Crogers, vous ne serez pas déçu par ce délicieux pain croissant garni d'effiloché de viande ! Inspiré par ses voyages, c'est en 2014 qu'Aurélien Pasquier reprend la gérance du Caminito Cabaret, rebaptisé depuis Aupa Caminito : « *je connaissais bien la clientèle, les gens du quartier sont géniaux, nous avons la chance d'avoir un arrondissement qui bouge* ».

Des burgers originaux

Initialement orienté bistronomie, c'est suite au confinement que l'équipe s'adapte. Aurélien a l'idée de créer un burger sur une base de pâte à croissant. Il réalise alors des tests avec son voisin boulanger. Le résultat, gagnant et savoureux, se nomme Croger et est breveté : « *Nous avons dérivé le pulled pork – porc cuit au four dans une marinade de miel épicée, où l'échine de porc s'effiloche en fin de cuisson – à des plats traditionnels français comme le bœuf bourguignon, la blanquette de veau ou le poulet basquaise. On s'est spécialisés dans l'effiloché de viandes, qui se marie très bien avec le pain croissant !* ».

Et Aurélien d'ajouter : « *Nous souhaitons devenir experts du burger, et permettre aux clients et touristes de goûter une street food à la française avec des produits travaillés, très frais* ». Alors, entre le « Bœuf bourguignon » et le « Veau tu m'épouser », quel Croger vous fera craquer ?

Aupa Caminito – 48-50, rue du Dessous des Berges
(à l'angle) 31 rue Cantagrel



STRATÈGES

« Stratèges », un procédé de jeu unique

Avis aux amateurs de jeux d'aventures et de batailles stratégiques, Stratèges vous attend rue du Dessous des Berges ! C'est un concept tout nouveau de jeux coopératifs que Jean Thibout a développé, grâce à des tables et maquettes interactives où les décors miniatures prennent vie. Ancien professeur de technologie, il allie pendant 10 ans sa passion des jeux de stratégie avec son expertise pour asseoir le projet et créer un système qui soutient son concept. Ce parisien d'origine quitte alors la Normandie et ouvre au mois de septembre dans le 13^e : « *j'ai toujours beaucoup apprécié le 13^e. Je cherchais un quartier populaire, étudiant, très vivant* ».

Star Wars ou Stalingrad ? Faites vos jeux !

Avec 7 plateaux différents, 2 jeux d'aventures, un jeu coopératif, et plusieurs niveaux de difficultés, petits et grands y trouveront leur compte ! « *Tout est enregistré par l'ordinateur qui détecte les figurines, les sons, les événements. La table Legos Star Wars plaît particulièrement aux jeunes avec les bruitages de lasers : c'est une immersion complète dans l'univers !* » Les adultes apprécieront les jeux plus stratégiques comme la bataille Stalingrad, avec ses ruines, ou le débarquement de Normandie. Jean Thibout vend également des miniatures, maquettes et figurines, ainsi que des jeux de société, familiaux et historiques. Les tables accueillent jusqu'à 4 joueurs. 6€ de l'heure par joueur et 4€ les heures suivantes. Les goûters d'anniversaire sont sur réservation.

Stratèges – 48, rue du Dessous des Berges



Bouger, c'est bon pour la santé, danser, C'EST ENCORE MIEUX !

Pas besoin d'être Noureev, célèbre danseur de l'Opéra de Paris, pour bénéficier des formidables bienfaits de la danse tant sur le corps que sur l'esprit !

Classique ou moderne, cette discipline a toutes les qualités qui ont un impact important sur le mieux-être et la santé. Et c'est aujourd'hui reconnu dans le milieu médical. Aude Michon, présidente de l'Association *Elles Dansent*, fondée en 2012, l'a bien compris et fait virevolter ses élèves, atteintes de cancer, sur le chemin de la guérison. Elle et son équipe interviennent à l'hôpital, dans des structures de soins, et au sein de salles de danse, pour aider à retrouver le chemin de la guérison et, surtout une nouvelle joie de vivre.

LA PASSION AU SERVICE DE LA GUÉRISON

Formée à la danse classique, Aude Michon exerce le métier de notaire pendant dix ans avant de le quitter pour se consacrer à la danse à destination de personnes atteintes de cancer. Danseuse, professeure de danse et chorégraphe, elle impulse les valeurs de l'association et anime de nombreux projets : « Nous ajustons nos enseignements et adaptons la danse autour d'une approche individualisée,

nourrie de bienveillance et de joie. Cette discipline provoque la libération d'hormones du plaisir, l'ocytocine et la dopamine », sourit-elle. Habitante du 13^e depuis 17 ans, c'est donc tout naturellement que la danseuse y implante l'Association et travaille avec l'hôpital des Peupliers depuis 6 ans : « Nous intervenons dans les services hospitaliers pour danser au chevet des patients, c'est un moment d'évasion pour eux, leurs proches et le personnel ».

DES COURS DE DANSE ADAPTÉE

Aude met un point d'honneur à désacraliser la performance : « C'est ouvert aux femmes et aux hommes, de tous âges et, même s'ils ne savent pas danser, ils sont tout à fait les bienvenus ! ». Cours de salsa et danses afro-caribéennes ont lieu deux fois par semaine au centre Charles Moureu. Ces rythmes vivants permettent une réconciliation entre corps abîmé parfois et image de soi : « Les personnes qui dansent, s'autorisent enfin à se dire que leur corps n'est pas réduit à la maladie, elles retrouvent des sensations agréables, une vraie joie de vivre », souligne Aude. Un cours du soir

se tient à l'ARPE une fois par semaine, rue Fourier « pour les personnes qui retravaillent mais ont encore besoin d'un accompagnement doux et personnalisé », ajoute Aude Michon. Et, 2 heures par semaine, un cours en visio-conférence est proposé pour les personnes dans l'incapacité de sortir.

TOUS UNIS CONTRE LA MALADIE

Chaque année, une troupe éphémère constituée de personnes malades et de danseurs amateurs expérimentés, présente un show durant le mois d'Octobre Rose pour sensibiliser au dépistage. Depuis 2 ans, l'association a aussi créé sa compagnie, toujours dans cette idée de mélanger les profils. Un documentaire d'Alexandre Messina a vu le jour en 2021, intitulé *Elles dansent*, où le réalisateur suit Aude au chevet de patients en cancérologie. De beaux projets pour rester unis et solidaires face à la maladie.

ASSOCIATION ELLES DANSENT
www.ellesdansent.org – 07 53 57 61 93

► Le groupe Paris en Commun

Dans un contexte où les dotations de l'État ne font que baisser depuis des années, la crise sanitaire, la crise énergétique et l'inflation ont ébranlé les équilibres financiers des collectivités, indépendamment de l'appartenance politique des élus qui les dirigent.

En responsabilité, lors du dernier Conseil de Paris, la majorité municipale s'est résolue à voter une augmentation de la taxe foncière. Elle a fait le choix courageux de ne pas renoncer à un service public de qualité, accessible à tous et si précieux : vaste offre d'accueil de la petite enfance, périscolaire et restauration scolaire de qualité, équipements sportifs de proximité, services aux seniors, aides aux plus précaires...

La majorité municipale a aussi fait le choix de ne pas hypothéquer l'avenir en retardant les transformations que la ville doit opérer pour s'adapter au changement climatique. La ville de demain se prépare aujourd'hui : la majorité municipale va continuer à construire une ville apaisée, développer les mobilités douces, les travaux de rénovation thermique du parc immobilier...

Nous continuerons à mener le projet pour lequel nous avons été élus, avec détermination, malgré la crise économique d'ampleur que nous traversons.

Les élus du groupe Paris en Commun vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

Le groupe Paris en Commun de la majorité municipale

► Groupe écologiste de Paris

Nous tenions à vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Cette fin d'année 2022 apporte son lot de nouvelles inquiétantes et de difficultés pour nos concitoyens et concitoyennes les plus fragiles. Soyons solidaires d'elles et d'eux.

Les annonces de coupures de courant, les augmentations des prix, de l'énergie et des biens de premières nécessités nous montrent l'urgence de changer de modèle. L'absence de politique énergétique claire et la dépendance au tout nucléaire nous amènent à cette situation. Il est temps aussi de penser la sobriété comme une chance d'allier confort et économies et non comme une contrainte subie faute de mieux. Des solutions existent et nous les défendons. Nous sommes à votre disposition pour en parler avec vous.

Faisons le choix en 2023 de nous recentrer sur nos valeurs de solidarité et de partage et changeons ce système à bout de souffle.

Marie ATALLAH, Wilfried BÉTOURNÉ, Alexandre FLORENTIN, Morgane LACOMBE, Louis Leroy WARNIER, Marie Pierre MARCHAND, Anne SOUYRIS

► Groupe Communiste et citoyen

Le recours au 49.3 par le gouvernement pour imposer ses choix budgétaires est profondément anti-démocratique. Mais aussi profondément anti-social. En balayant tout le travail du parlement, Élisabeth Borne et Emmanuel Macron ont effacé de nombreux articles de justice sociale. Exit la taxation des superprofits. Exit la taxation spécifique des palaces (qui paient la même taxe de séjour que les hôtels 'normaux'). Exit les 15 milliards pour la rénovation thermique des bâtiments et les mobilités durables. Exit les contributions sur les bureaux vides pour financer les transports en commun, et éviter l'augmentation du pass navigo programmée par Me Pécresse. Au final, les services publics et les collectivités sont écrasés par l'austérité à Paris comme ailleurs. Alors que les collectivités territoriales réalisent plus de 70 % de l'investissement public ; alors qu'elles organisent des services publics essentiels (écoles, services sociaux, logement, transports, petite enfance ...) ; alors qu'elles sont étranglées par l'inflation sans pouvoir s'endetter pour leur fonctionnement ; comme le portent la gauche à la Ville de Paris et les députés de la NUPES, il y a urgence à donner aux collectivités les moyens de répondre aux besoins, aux crises et à l'urgence climatique.

Jean-Noël AQUA, Vincent BOULET, Alexandre COURBAN, Rym KARAOUN-GOUÉZOU, Béatrice PATRIE



Les prochains Conseils d'arrondissement se réuniront les 27 février, 22 mai et 19 juin 2023 et les prochains Conseils de Paris se réuniront les 14, 15, 16 et 17 mars, les 6, 7, 8, 9 juin et les 4, 5, 6, 7 juillet 2023.

► Groupe Union de la Droite et du Centre

Une explosion des impôts, pour quoi faire ?

Contrairement à ses engagements, Anne HIDALGO augmente la taxe foncière. Et ce n'est pas indolore puisqu'il s'agit de +52% ! C'est le piège d'une gestion inconséquente. La situation est tellement grave que la municipalité est dans l'incapacité de fournir un programme d'investissement (alors que le mandat a commencé il y a 2 ans et demi). La hausse des dépenses de fonctionnement (+11,7% entre 2013 et 2021) atteindra le total de 19% d'ici 2023 (dépenses de personnel +28%). Sur la même période, la dette aura explosé de 116%, passant à 8 milliards d'euros. Depuis 6 ans, la municipalité est dans l'incapacité de boucler son budget, et avait donc recours au mécanisme douteux des loyers capitalisés. Le gouvernement ayant enfin cessé cette autorisation, la hausse des impôts était inévitable. Mais cette augmentation n'est ni la première ni la dernière. Depuis 2014, la charge fiscale est passée de 5,1 à 6,5 milliards d'euros. Au moment où l'inflation ronge le pouvoir d'achat, la majorité parisienne ne trouve rien d'autre à faire que d'augmenter massivement les impôts. Et tout le monde sera concerné. Non seulement tous les propriétaires ne sont pas riches (loin s'en faut !), mais la fiscalité sera répercutée sur les commerces et sur les locataires (la hausse des loyers a déjà été votée par les bailleurs sociaux). Et au final, nous sommes en droit de nous demander comment est utilisé notre argent. Notre ville est-elle plus propre ? mieux entretenue ? plus praticable ? plus verte ? plus sûre ?

Jean-Baptiste OLIVIER, Elisabeth STIBBE, Habib SHOUKRY, Mireille ESTIENNE, Raymond LE



GRAND DÉFILÉ LE 29 JANVIER

NOUVEL AN LUNAIRE

22 JAN. 2023

ANNÉE DU LAPIN (兔)
ANNÉE DU CHAT (mèo)



兔 / mèo

du 22 Janvier au 5 Février 2023